



“ Les carnets de Quimper ”

HORIZONS

**Restauration
du patrimoine : un
nouveau dispositif d'aide**



► p.IV

**L'ENQUÊTE
Et quand
l'école est finie !**

► p.VIII



PORTRAIT
Lamri Bouzergata
Compagnon de la solidarité

► p.XIV



www.quimper.fr

L'actualité de
la Ville de Quimper
Juin 2012
Supplément
au Mag de
Quimper
Communauté



Maintien à domicile : une aide précieuse pour les personnes âgées

SOLIDARITÉ | L'aide à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne et soutient dans la vie de tous les jours les personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent rester à leur domicile.

L'aide à domicile bénéficie d'une formation spécifique pour intervenir auprès des usagers et leur apporter l'aide dont ils ont besoin, après une évaluation de leur situation tenant compte de leur état de santé. Ce service, qui fonctionne 7 jours sur 7 toute l'année, apporte une aide essentielle dans les actes du quotidien : entretien du cadre de vie, courses, aide aux repas... Il s'agit bien souvent d'apporter réconfort et soutien aux personnes. Le CCAS a fait le choix de la qualité en obtenant la certification NF service aux personnes à domicile (norme NF X50-056) par l'Afnor

(Association française de normalisation). Cette reconnaissance impose le respect de la déontologie, un suivi individualisé, la coordination des différents intervenants, la professionnalisation du service. Le Centre communal d'action sociale a également décidé d'adopter une amplitude horaire plus importante : les interventions pourront se faire jusqu'à 22h contre 21h auparavant.

Renseignements auprès du CCAS au 02 98 64 51 00. Vous pouvez également consulter le guide édité par la Ville « Quimper accompagne les seniors » et le site www.quimper.fr, rubrique Services – Santé, solidarité – Personnes âgées.

Assistantes maternelles : une réunion pour les parents

PETITE ENFANCE | Vous êtes parents et vous allez employer une assistante maternelle : une réunion d'information est organisée le samedi 16 juin matin, sur inscription, au Pôle enfance, 9 rue du Maine. Les animatrices du Relais parents assistantes maternelles (RAM) se proposent de vous rencontrer pour vous informer et vous accompagner pour effectuer l'embauche d'une assistante maternelle.

Pour tout renseignement et inscription, veuillez prendre contact avec le RAM au 02 98 98 86 51.



Centre commercial de Kermoysan, c'est parti !

RÉNOVATION URBAINE | Depuis fin avril, des barrières de chantier sont installées sur une partie du parking du centre commercial de Kermoysan, interdisant l'accès à 36 places de stationnement.

Il s'agit là de la procédure légale à respecter afin de céder un terrain du domaine public à un promoteur privé, en l'occurrence Carrefour. L'opération est réalisée par l'intermédiaire de la Société d'aménagement du Finistère (Safi). L'interdiction au public va durer trois mois : les barrières seront donc retirées fin juillet avec rétablissement du stationnement. La démolition de l'ancienne Maison pour tous et du centre social va démarrer à l'automne pour durer quelques semaines. Les travaux vont ensuite débuter au printemps 2013 après avoir respecté les délais légaux qui concernent l'instruction du permis de construire. L'ouverture du nouveau centre commercial est programmée pour le printemps 2014.

Plus d'information sur la rénovation urbaine de Kermoysan sur www.quimper.fr



Faites votre Mag !

Nous préparons l'évolution de votre magazine et nous souhaitons vous faire participer. Que pensez-vous du Mag ? Comment souhaiteriez-vous qu'il évolue ? Qu'aimeriez-vous trouver dans la nouvelle formule ?... Répondez à notre enquête en ligne et participez à la réalisation de la prochaine édition. Le 150^e répondant sera convié à la préparation du 1^{er} numéro de la nouvelle formule.
www.quimper.fr • www.quimper-communaute.fr
www.facebook.com/VilledeQuimper



Cet été, je fais du sport dans mon quartier

JEUNESSE | Pour les jeunes qui ne partent pas cet été en vacances, la ville de Quimper propose de nombreuses activités sportives dans le cadre du dispositif municipal « Sport dans les quartiers ». Ce dispositif met l'accent sur les valeurs éducatives du sport : solidarité, tolérance, respect d'autrui, etc. Les animateurs sportifs municipaux proposent ainsi de nombreuses activités aux jeunes âgés de 6 à 17 ans : football, basket-ball, course d'orientation, escalade, golf, etc.

Le programme d'activités est établi avec les partenaires socio-éducatifs des quartiers : les Maisons pour tous de Penhars, d'Ergué-Armel, de Kerfeunteun, la Maison de quartier du Moulin Vert, les centres sociaux de Kermoysan et des Abeilles et la fondation Massé Trévidy. Pour savoir quelles activités sont proposées sur votre quartier, prenez contact avec les éducateurs sportifs référents.

Renseignements auprès d'Aurélien Nicolas (Penhars) au 06 07 28 89 86, de Bernard Lebeau (Moulin Vert / centre-ville) au 07 87 96 91 29, de Vincent Lebeau (Kerfeunteun) au 06 25 44 49 07 et de Christian Breuille (Ergué-Armel) au 06 89 99 48 86.



Le 21 juin, la musique descend dans la rue

CONVIVIALITÉ | Le jeudi 21 juin, le centre-ville de Quimper va une nouvelle fois se mettre au diapason des musiciens amateurs grâce à la Fête de la musique. Cette manifestation, qui existe depuis 1982, est gratuite.

L'occasion de découvrir de nombreux groupes et pourquoi pas de nouveaux talents, notamment sur la scène des Polarités, place Saint-Corentin ou sur celle de la MPT de Penhars, parking de la Glacière. À noter : le pôle Max Jacob entre dans la fête et les Jeudis de l'évêché débiteront leur saison. Un espace prévention sera installé place Terre-auduc. Des navettes Qub et HandiQub seront mises en place durant la soirée.

Informations et programme complet sur le site www.quimper.fr et voir dans l'Agenda du Mag.

Le nouveau guide des sports est sorti

GUIDE PRATIQUE | Comment trouver une activité sportive, un club ou un lieu pour pratiquer son sport préféré ? Facile : plongez-vous dans la nouvelle édition du guide « Quimper, ville sportive ».



Vous y trouverez tous les renseignements sur les équipements, le sport de haut niveau accompagnés d'un calendrier des manifestations sportives et un annuaire des clubs. Les avancées du Projet sportif territorial (PST) mené par la Ville y sont également décrites. Tout un chapitre est consacré aux jeunes avec la présentation de l'école municipale multisports (EMM), les activités proposées et les nouveautés de la rentrée : le tchoukball (mélange de volley et de hand), le korfbal (du basket simplifié), le peteka (jeu avec volant à plume et filet), le flag (rugby avec foulard) pour les 6-9 ans et le duo cirque/escalade pour les 12-15 ans. Les inscriptions aux activités se feront lors du forum des clubs le 8 septembre à Creac'h Gwen.

Le guide « Quimper, ville sportive » est gratuit et disponible en mairie, mairies annexes, maisons pour tous et office de tourisme, et téléchargeable sur www.quimper.fr

« Dernières séances » festives au Chapeau Rouge

CULTURE | Le cinéma Chapeau Rouge déménage ses deux salles au cinéma Les Arcades, qui accueillera ainsi à partir de septembre l'activité « Art & Essai » portée par l'association Gros Plan.

Pour célébrer ce déménagement et à l'occasion de la fête du cinéma du lundi 25 juin au dimanche 1^{er} juillet, l'association présentera une programmation haute en couleurs de six films, sortis entre 2011 et 2012 et inédits à Quimper. Sur les écrans : Bellflower d'Evan Glodell, Bullhead de Michael R. Roskam, À moi seule de Frédéric Videau, Tatsumi d'Éric Khoo, Colorful de Keiichi Hara, L'amour et rien d'autre de Jan Schomburg. De quoi offrir un joli bouquet final au public curieux et cinéophile en attendant la rentrée en septembre aux Arcades.

Informations www.grosplan.fr ou au 02 98 53 53 74.



Restauration du patrimoine : un nouveau dispositif d'aide



“ Valoriser un patrimoine altéré ou en voie de disparition ”



La chapelle Ty Mamm Doue pourrait bénéficier de ce mécénat populaire.



À Ergué-Armel, la chapelle Saint-Alor abrite des statues, potentiellement concernées par la convention signée entre la Ville et la Fondation du patrimoine.



Les maisons à pans de bois du centre-ville, comme ici, place Terre-au-Duc, sont concernées par le dispositif d'aide pour la restauration du patrimoine.

La ville de Quimper possède un patrimoine architectural exceptionnel dont la préservation et la mise en valeur constituent un enjeu majeur. Au-delà de l'investissement financier direct de la Ville, la municipalité a choisi de s'associer à la Fondation du patrimoine pour permettre aux Quimpérois de participer au financement de travaux de restauration du patrimoine public ou privé.

La Fondation du patrimoine est un organisme privé indépendant, créé en 1996, à but non lucratif et reconnu d'utilité publique. À l'image du National trust anglais, il a pour vocation de valoriser un patrimoine altéré ou en voie de disparition, qu'il soit répertorié ou non. La ville de Quimper a signé une convention de partenariat de trois ans renouvelable avec cette Fondation, ce qui ouvre aux Quimpérois la possibilité d'obtenir des aides à l'entretien et au sauvetage d'édifices publics ou privés.

QUI EST CONCERNÉ ? Pour ce qui est du parc privé, tous les propriétaires d'un bâtiment situé en Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), c'est-à-dire, en fait le centre-ville. L'édifice doit être visible de la rue, les travaux (concernant l'extérieur uniquement) ne doivent pas être commencés et doivent être menés dans les règles de l'art de la restauration patrimoniale par des artisans agréés.

Pour bénéficier du dispositif, le propriétaire doit faire une demande de label, accordé à un projet de restauration par la commission composée de la Fondation, du service patrimoine de la Ville et de l'architecte des bâtiments de France. L'avantage ? Ce label, s'il est obtenu, permet la mise en place d'instruments financiers avantageux. En effet, le propriétaire peut déduire de son revenu imposable 50% du montant des travaux de restauration (voire 100% si l'intérêt du projet lui fait obtenir au moins 20% de subventions publiques). Les propriétaires non-imposables peuvent recevoir une subvention de la Fondation pour mener à bien les travaux.

UN MÉCÉNAT POPULAIRE

Côté bâtiments publics, la convention permet de soutenir ou renforcer l'effort municipal sur des thématiques propres au patrimoine quimpérois : patrimoine maritime, patrimoine mobilier religieux, patrimoine bâti remarquable. Les biens appartenant à la Ville bénéficient de la possibilité d'une souscription publique ouverte aux particuliers, aux entreprises, aux associations, etc. (organisée en lien avec des partenaires).

Chapelles, façade d'un bâtiment public, statues... De nombreux bijoux du patrimoine architectural quimpérois sont concernés. Le mécénat populaire mis en place se traduit par une aide complémentaire de la Fondation en fonction du succès de l'opération (si 50 donateurs apportent une somme au moins égale à 5% du montant des travaux envisagés).

Si aider à la restauration et à la valorisation de ce patrimoine est un acte citoyen, il peut aussi être fiscalement intéressant. Les sommes versées dans le cadre des souscriptions ouvrent en effet droit à des déductions fiscales (66% du don dans la limite de 20% de leur revenu imposable pour les particuliers, 60% pour les entreprises dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires).

Renseignements et retrait du dossier de labellisation à la direction du développement urbain, tél. 02 98 98 88 58.

“ Un nouvel instrument à la disposition des Quimpérois ”

« Cette convention signée avec la Fondation du patrimoine met en place un nouvel instrument à la disposition des Quimpérois. Elle s'inscrit dans des politiques plus globales, menées par l'équipe municipale, d'embellissement urbain et donc de renforcement de l'attractivité touristique. »



DAVID LESVENAN, conseiller municipal délégué au patrimoine historique et ville d'art.



Ergué-Armel

Atelier flamenco : la MPT à l'heure andalouse

À la fois chant, musique et danse, le flamenco puise ses origines dans la culture andalouse. La Maison pour tous d'Ergué-Armel organise un atelier le 17 juin pour découvrir les principaux pas et acquérir les bases essentielles à l'art du flamenco.

Tango, buleria, rumba, sevillana, solea, siguiriya... les différents styles pourront être passés en revue par la professeure Gwenaëlle Lazzara. Cet atelier, ouvert aux débutants, est le cinquième et dernier rendez-vous proposé par la MPT avant l'été. Des stages pour les danseurs avertis et les professionnels dans le cadre de résidence d'artistes (avec la compagnie Apsâra notamment) ont également été organisés durant l'année pour ce cycle flamenco. « À chaque fois, nous avons eu de très bons retours. Certains inscrits sont même venus de loin car les cours de flamenco sont plutôt rares », souligne Maryse Citoleux, en charge de l'action culturelle. Des ateliers et stages que la MPT compte bien reconduire à la rentrée de septembre avec des pré-inscriptions possibles dès les portes ouvertes de la Maison pour tous.

Renseignements et inscriptions auprès de la MPT d'Ergué-Armel au 02 98 90 78 00. Tarifs : 40 € pour cinq ateliers de 1h30 + adhésion 8 € pour un atelier de 1h30.

Penhars

Il n'y a pas d'âge pour se rencontrer !



Durant la fête de Penhars, La rue est vers l'art, jeunes et anciens vont se retrouver pour écrire un nouveau chapitre aux rencontres intergénérationnelles, débutées sur le quartier.

Cette belle aventure a démarré avec le spectacle « Ar liorzhour », qui interrogeait la transmission et la relation entre enfants et grands-parents. L'occasion était trop belle : des jeunes du centre de loisirs La Cascade ont traversé Kermoysan pour inviter leurs aînés de la résidence des Bruyères à assister à une répétition du spectacle, à un goûter puis à l'une des représentations proposées par Très Tôt Théâtre au Terrain blanc.

Il aurait alors été dommage de mettre un point final à ces rencontres sans limite d'âge. Les résidents des Bruyères auront ainsi le plaisir de retrouver les jeunes du centre de loisirs durant la première journée de la fête de Penhars, La rue est vers l'art.

Et histoire de varier les plaisirs, il sera cette fois-ci question de faire un tour du monde des soupes en 80 minutes, l'un des temps forts de cette fête de quartier est le spectacle « Les rois vagabonds ». Chaque année, petits et grands se retrouvent pour ce final très attendu des habitants du quartier. Les personnes âgées participeront également à la journée de samedi qui sera ponctuée de spectacles et d'animations.

« L'idée est de vraiment développer ces rencontres », souligne Joëlle Le Bris, médiatrice culturelle de la MPT/Terrain Blanc qui a mis sur pied cette initiative avec Stéphane Kervella, directeur du centre de loisirs, et Landry Gonidec, animateur aux Bruyères. Enfants et personnes âgées devraient se réunir entre septembre et décembre pour le projet « Chœurs de ville » (pilote par Très Tôt Théâtre et Red Cardell) qui mobilisera une dizaine de groupes de chants.



Kerfeunteun

Eostiged ar Stangala : champion de l'innovation

Sacré pour la 11^e fois, l'été dernier, champion de Bretagne de danse bretonne, le cercle de Kerfeunteun, Eostiged ar Stangala, va démontrer dans les semaines à venir qu'il continue d'innover. Une volonté affichée depuis 60 ans.



« L'esprit de Kerfeunteun a toujours été la recherche et la création, souligne Jean-Michel Le Viol, président du cercle. C'est cela qui a conduit l'ensemble sous l'impulsion de Jean Guihard à oser adapter la danse bretonne à la scène. » C'était dans les années 1960. Depuis Eostiged ar Stangala n'a jamais trahi cette envie de faire bouger les lignes tout en mettant en valeur le patrimoine traditionnel breton. « Il y a deux ans, nous avons été les premiers à investir la rue avec la confédération Kendalc'h et Le Fourneau de Brest », poursuit-il. Le groupe avait pour l'occasion abandonné le costume breton pour des tenues plus contemporaines.

Le pari de l'innovation fait le bonheur des Eostiged : il a remporté son onzième titre de champion de Bretagne et fait preuve d'une belle vitalité. Le groupe enfants (de 6 à 12 ans) compte une soixantaine de danseurs et danseuses en herbe. Celui des adolescents (25 membres) brille sur scène en ayant réussi à atteindre en 2011 la troisième catégorie. La relève est assurée !

En attendant de savoir en août si « les Rossignols du Stangala » se maintiennent sur la plus haute marche, il est possible d'aller les encourager le 10 juin, au Pavillon. Avec leur spectacle « DTG 2.12 », ils affronteront les quatre autres ensembles classés dans la catégorie « Excellence » (Saint-Évarzec, Auray, Spézet et Guingamp) pour la deuxième des quatre manches menant au titre de champion de Bretagne. Ils participeront aussi au Cornouaille Quimper, le 26 juillet, avec « Tud Fiction », un clin d'œil au film de Quentin Tarantino qui laisse deviner de beaux moments d'inventivité.

L'ensemble vient également de sortir son premier CD musical qui rejoint ainsi le DVD du spectacle « Breizh Side Storiou » et le livre retraçant les 60 ans du cercle. Car à défaut de posséder un bagad (qui a existé dans les années 1950 et 1960), les Eostiged ont toujours pu compter sur des musiciens qui ne se sont jamais reposés sur leurs lauriers.

« Dañs Excellaïs », dimanche 10 juin, 14 h, Pavillon de Penvillers. Tarif : 14 €. Renseignements au 02 98 55 53 53. Réservation sur www.festival-cornouaille.com

“ Une volonté affichée depuis 60 ans ”

ENFANCE | L'accueil des enfants hors temps scolaire est une des priorités de l'équipe municipale. Les services de la Ville le mettent ainsi en place, que ce soit pendant la semaine (accueil périscolaire le matin, le midi et le soir) ou les mercredis et durant les vacances scolaires (centre de loisirs). Les animateurs, des professionnels formés et compétents, interviennent sur les deux types de structures. Ce mois-ci, plusieurs temps forts adaptés à chaque enfant et illustrant cet engagement sont prévus : Penhars en fête, les écolo-gestes, le projet nutrition ou le mini-raïd.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants. Ici, l'atelier menuiserie du centre de loisirs de la Cascade.

Et quand l'école est finie!

L'ensemble des écoles publiques de Quimper offre des services périscolaires dédiés au développement de l'enfant. Ils sont ouverts les jours d'école de 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 19h15. Plus de 1 000 enfants les fréquentent le soir. Côté centres de loisirs, la Ville en compte six (Creac'h Gwen, Kerogan, Kerjestin, Edmond Michelet maternelle, La Cascade maternelle et primaire) qui disposent de 450 places, d'espaces et de matériels spécifiques correspondant aux différents âges (de 2 à 4 ans, de 4 à 6 ans, de 6 à 9 ans, de 9 à 12 ans).

APPRENDRE LE « VIVRE ENSEMBLE »

Quel que soit l'établissement, les équipes mettent en place un véritable projet éducatif : permettre aux enfants de pratiquer des activités collectives ou individuelles, culturelles, artistiques ou sportives. « *Ce n'est pas la garderie !, insiste Denise Cariou, adjointe au maire chargée de l'enfance et des affaires scolaires. Il ne s'agit pas simplement de les occuper et de répondre aux besoins des familles, mais d'ouvrir leur esprit, de les laisser découvrir le monde, de les accompagner dans leur créativité et leur imagination.* »

Ce temps constitue un réel moment de socialisation et d'apprentissage du « vivre ensemble ». C'est là aussi que se forme le futur citoyen, respectueux de l'autre dans ses différences sociales et culturelles. Ce travail pédagogique, mené tout au long de l'année, s'illustre notamment à travers la fête de Penhars pilotée par la MPT (du 6 au 9 juin).

Le mercredi 6, plusieurs animateurs mèneront des ateliers pour les enfants et familles du quartier : arts plastiques, bricolages, jeux de société, motricité, jeu de piste, jardinage, atelier conté... Sur le Terrain Blanc, dans la galerie du centre commercial, mais aussi au collège Max Jacob, diverses animations seront organisées pour ouvrir le quartier et faire de cette journée un moment exceptionnel. Tous les enfants fréquentant les centres de loisirs quimpérois ce jour-là viendront faire la fête à Penhars. Le matin sera réservé aux maternelles tandis que les primaires investiront les lieux l'après-midi (le déjeuner se fera tous ensemble). En fin de journée, les parents sont invités à venir chercher leurs enfants sur place, pour profiter également des animations.

L'éveil harmonieux à la vie en collectivité est facilité par un fonctionnement en petits groupes. Les ateliers proposés en centres de loisirs ou en accueil périscolaire, et que l'on retrouve à la fête de Penhars, en sont un bel exemple. Les enfants ne forment pas un ensemble homogène. « *Certains veulent se dépenser, se défouler, faire du sport, d'autres souhaitent se reposer après une journée de travail ou un début de semaine fatigant. Dans ce cas, on privilégie les jeux de société ou la lecture* », détaille Sylvain Nadan, animateur et responsable de centres de loisirs (voir l'encadré).

EXPÉRIMENTER SA LIBERTÉ DE CHOIX...

Ces accueils sont avant tout des lieux de loisirs. L'enfant peut participer aux projets concoctés par l'équipe ou faire preuve d'initiatives. En deux mots, expérimenter sa liberté de choix et déterminer ses activités en fonction de son rythme et de ses envies. Activités manuelles, culinaires, artistiques, sportives, culturelles... Ça et là, de petits groupes se forment, la libre circulation est de mise.

Un enfant peut opter pour l'atelier menuiserie : il faut mobiliser son attention, minimiser les risques, le valoriser quand il manipule les outils. Mais s'il se lasse, il peut aussi aller faire un gâteau. ▶



Sous le soleil, les enfants des centres de loisirs observent la nature autour des étangs de la pointe de Moustierlin.



Atelier cuisine au centre de loisirs de Kerogan. Au menu tartelettes aux orties. originales et délicieuses !



Avant d'enfiler le tablier, allons cueillir les orties.

450 places en centres de loisirs

“ Aider les enfants à devenir des citoyens responsables ”

« L'éducation est l'affaire de tous, concerne tous les temps de l'enfant et ne relève pas seulement de l'école. Si les parents sont les premiers éducateurs, la collectivité se doit de l'être aussi et particulièrement dans les structures où elle reçoit les enfants au quotidien, comme les accueils périscolaires et les accueils de loisirs. Notre rôle consiste à leur permettre de devenir des citoyens responsables, autonomes, portant un regard critique sur le monde dans lequel ils vivent. Tout cela est rendu possible grâce à des locaux adaptés, du personnel formé, des projets pédagogiques innovants. »



DENISE CARIOU, adjointe au maire chargée de l'enfance et des affaires scolaires

► ... ET LE GOÛT DE L'EFFORT

Suggérer de multiples activités permet également de repérer ceux qui « papillonnent ». « Si un enfant souhaite arrêter une activité en cours, on lui demande pourquoi. S'il trouve que c'est trop long, trop compliqué, s'il est fatigué, il peut bien sûr changer d'atelier, relate Sylvain Nadan. Rien n'est imposé mais on propose à l'enfant de l'accompagner jusqu'au bout, sur plusieurs soirs ou plusieurs mercredis éventuellement, pour réaliser ce qu'il avait prévu. Néanmoins, il n'est pas interdit de vouloir goûter à toutes les activités. » Travailler un projet à long terme et se servir de ce que l'on a créé, tel est l'objectif du programme Écolo'gestes, piloté par l'association Bretagne vivante. Pendant l'année, les douze animateurs concernés et les enfants doivent concevoir et construire un jeu sur l'environnement.

Le thème 2012 ? « Mémoire de nature ». Mercredi 6, lors des rencontres départementales, tous les jeux réalisés par les petits Finistériens seront présentés et essayés. Participant depuis plusieurs années, les accueils périscolaires et les centres de loisirs quimpérois possèdent les jeux des précédentes éditions. De quoi ravir les enfants !

UN TEMPS DE TRANSITION

Les accueils périscolaires comme les centres de loisirs constituent également un temps de transition entre la famille et l'école, avec un accompagnement basé sur le respect de ses rythmes. « L'expression « dépêche-toi ! » est bannie, affirme Denise Cariou. Ici, on prend le temps. » Ce temps autorise toutes les expérimentations. Le projet nutrition, porté par Marie-Annick Morvan (diététicienne du Symoresco), les animateurs de l'accueil périscolaire de l'école de Kerjestin et quelques enseignants, en est un bel exemple. Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé sur l'équilibre alimentaire et la façon dont se composent les menus de la restauration scolaire. Point d'orgue du projet : pendant une semaine ce mois-ci, dans toutes les écoles quimpéroises et gabéricoises, seront servis les menus pensés par les élèves de Kerjestin. Une exposition sur l'éducation au goût, le « bio », la nutrition et le Symoresco tournent depuis plusieurs mois dans les établissements.

Par ailleurs, pour profiter des beaux jours et de la nature quimpéroise, une

nouvelle édition du mini-raïd est organisée, du 11 au 15 juin, pour les scolaires (entre 650 et 800 enfants découvrent des activités de plein air et de loisirs ainsi que le patrimoine du centre-ville). Le mercredi 13 est réservé aux enfants des centres de loisirs : 150 à 200 participants sont attendus. Rendez-vous à Creac'h Gwen pour des jeux de pistes et autres défis sportifs (pour les 5-9 ans et les 10-14 ans). Cette semaine est élaborée en partenariat avec le service des sports.

Ainsi, centres de loisirs ou accueils périscolaires donnent l'occasion aux plus jeunes de découvrir de nouveaux jeux et activités qui permettent de développer l'autonomie, la créativité et l'estime de soi. ■

ZOOM

• Accueils périscolaires des écoles publiques

1 000 enfants accueillis en fin de journée
3 000 enfants accueillis le midi

• Accueils de loisirs

450 places pour des enfants de 2 à 12 ans
57 animateurs

• Les activités

Jeux extérieurs, arts plastiques et bricolage, activités culinaires, jeux de société (ludothèque), activités d'expression, activités spontanées par l'utilisation des espaces aménagés (coin construction, livres, dinette, déguisements, vélos...) et du matériel à disposition des enfants.

Et aussi, pour les accueils de loisirs, les sorties hors du centre et celles proposées par les partenaires (spectacles, cinéma, activités culturelles et sportives).

Plus d'informations au 02 98 98 89 89

UN MÉTIER EN MOUVEMENT

« En centre de loisirs comme en accueil périscolaire, il faut avant tout respecter le rythme des enfants : on adapte les ateliers. Si les petits requièrent davantage de soin, d'accompagnement, de relation individuelle, il faut être très vigilant avec les 9-12 ans, qui cherchent à être autonome.

Le rôle de l'animateur est de laisser libre court à leur imagination et leurs envies tout en s'assurant qu'ils sont conscients des possibles et de l'impossible. Le dialogue, l'échange, la discussion sont les clés d'un accompagnement réussi. Toutes les activités sont ouvertes aux filles et aux garçons. Bien sûr, les filles font des colliers mais elles aiment également les jeux sportifs tandis que les garçons jouent aussi à la dinette... Même s'ils vont probablement l'emmener dehors ou dans leur cabane.

Ici pas de routine, il faut savoir passer du foot à la menuiserie ou au théâtre. On peut tout faire ! J'apprécie ce métier de contact, d'échanges dans lequel on doit souvent se remettre en question. J'apprends énormément de mes collègues mais aussi des enfants : ils nous font grandir, font tomber les préjugés.

Si en tant qu'animateur, je fais vivre les activités, je réponds aux besoins des enfants, le rôle de directeur de centre impose d'encadrer une équipe et de mettre en œuvre le projet pédagogique. J'ai la chance de pratiquer les deux. »



SYLVAIN NADAN est animateur à l'école Paul Langevin et directeur du centre de loisirs de Kerogan les mercredis et pendant les vacances.



BIEN DANS SON ASSIETTE

Un menu équilibré avant le sport

- Pour 2 personnes.
- Salade de crudités (salade et tomates)
 - Pâtes aux légumes grillés et filet de poisson
 - Produit laitier

Pour les pâtes, comptez 150 grammes pour deux personnes. Privilégiez les pâtes semi-complètes ou complètes. Ce sont des sucres complexes (que l'on classait auparavant dans les sucres lents) qui vont être assimilés plus lentement par l'organisme. Privilégiez des légumes de saison frais (aubergine, carotte, chou-fleur, courgette, épinards, oignon, petits pois) ou surgelés qui existent en poêlée prêts à l'emploi.

“ On ne mange pas de la même manière avant, pendant ou après l'effort ”

Alimentation : les règles du jeu pour faire du sport

L'activité physique est essentielle pour entretenir son corps et préserver sa santé... même quand on est jeune et en pleine forme. Bouger c'est bien, que ce soit en loisirs ou dans le cadre d'une pratique régulière d'un sport, mais quels sont les réflexes alimentaires à adopter ?

Pour suivre une activité sportive dans de bonnes conditions, il faut tout d'abord adopter une alimentation équilibrée et diversifiée toute l'année pour apporter tous les nutriments essentiels de manière régulière. L'alimentation est importante chez les jeunes sportifs, en particulier pour ceux et celles qui pratiquent un sport et qui participent à des compétitions. Elle doit être adaptée à l'âge, au sport pratiqué et au moment de la journée : on ne mange pas de la même manière avant, pendant et après l'effort.

L'IMPORTANCE DES RATIONS D'ATTENTE Lors des périodes d'entraînement, il est impératif de faire quatre repas structurés par jour (petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner). Le jour des épreuves sportives, le dernier repas doit toujours être pris au moins trois heures avant le début de la compétition. L'exercice peut en effet perturber la digestion. De plus, le travail digestif se fera au détriment du travail musculaire. Il ne faut cependant pas manquer d'énergie d'où l'importance de bien gérer des rations d'attente : il s'agit d'apports solides (barres de céréales, fruits secs, biscuits) et liquides (eau ou jus de fruit dilué) à prendre toutes les demi-heures.

DURANT L'EFFORT L'hydratation est également essentielle tout au long de la journée y compris durant l'effort physique. Il faut toujours boire en petites quantités (l'équivalent d'un à deux verres toutes les 20 minutes).

APRÈS LA COMPÉTITION Pour bien récupérer après la compétition, il est important de s'alimenter de manière équilibrée en privilégiant les sucres complexes (pâtes, riz, si possible semi-complet ou complet), les fruits, les bouillons de légumes et continuer à s'hydrater.

LES PIÈGES À ÉVITER Difficile parfois de jongler avec les horaires des entraînements et les repas. Mais attention les sandwiches et les barres chocolatées avalés sur le pouce sont un mauvais calcul ! Idem pour les boissons énergétiques et les compléments alimentaires. Avant de briller sur les terrains, il faut tout d'abord regarder dans son assiette !

Plus d'informations sur www.mangerbouger.fr

“ Animaux en ville : savoir respecter les autres ”

Se promener avec son animal de compagnie, généralement un chien, exige de respecter quelques règles de savoir-vivre pour que tout le monde puisse se côtoyer harmonieusement en milieu urbain.

Lorsqu'on se promène en ville, il faut d'abord tenir son animal en laisse, qu'importe sa taille. L'espace public est à tout le monde : aux propriétaires d'animaux à quatre pattes comme aux enfants, aux parents avec leur poussette ou aux personnes âgées, autant de personnes qui peuvent prendre peur face à votre boule de poils. Les chiens classés en 1^{re} et 2^e catégories doivent être muselés.

Posséder un animal domestique, c'est être responsable de ses actes : l'espace public n'est pas un terrain de jeux, les jardins de la Ville non plus. Les massifs de fleurs, arbustes peuvent être très rapidement dégradés par un animal joueur au détriment des efforts effectués au quotidien par les jardiniers pour embellir le centre-ville et les quartiers.

Pour éviter la multiplication des déjections canines sur la voie publique, la collectivité a aménagé six canisites. Ce sont des espaces sablés de 15 à 20 m² clairement identifiés. À l'entrée de chacun d'entre eux, vous trouverez des sachets biodégradables et une corbeille pour y déposer les déjections de votre animal. Posséder un animal en ville, c'est respecter toutes les autres personnes qui arpentent les espaces publics.

Une déjection canine peut provoquer des chutes accidentelles quand elle est sur une voie de passage. Il est aussi désagréable de la retrouver sur les zones enherbées, où elle sera ramassée par les jardiniers, trop souvent confrontés à ce genre de nuisance.



OÙ TROUVER CES CANISITES ?

- Près de l'Office de Tourisme de Quimper en Cornouaille
- Boulevard Duplex
- Jardin du théâtre Max Jacob
- Rue Amiral Ronarc'h
- Square de l'Odet, au Cap-Horn
- Théâtre de Cornouaille

Des corbeilles et des sachets ont été installés en libre-service places des Acadiens et du Stivel, neuf autres lieux seront également équipés.

Renseignements auprès de la ville de Quimper au 02 98 98 88 87. Plaquette sur les canisites à télécharger sur www.quimper.fr



“ Lamri Bouzergata ”

Compagnon de la solidarité

Emmaüs Quimper,
63 rue Guy Autret,
zone de l'Hippodrome,
02 98 90 42 15.

La salle des ventes
est ouverte
le mercredi et le samedi,
de 10 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi,
de 13 h 30 à 17 h.

Les dépôts d'objets
sont possibles du mardi
au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h.

“ Je ne suis pas un responsable d'Emmaüs,
mais j'ai des responsabilités ! ”

La première communauté Emmaüs a été fondée en 1949 par l'Abbé Pierre, ouvrant la voie à la création de nombreuses associations, fondations et entreprises de l'économie sociale. Les groupes Emmaüs luttent contre la pauvreté et l'exclusion en utilisant notamment comme levier d'action la récupération et le réemploi d'objets. Rencontre avec Lamri Bouzergata, 57 ans, compagnon de la communauté de Rédéné à laquelle est rattachée l'antenne de Quimper dirigée par Laure et Régis Mangin.

Quand avez-vous rejoint Emmaüs ?

Je suis arrivé à Rédéné le 22 février 2003 ! Je ne connaissais absolument pas la Bretagne, ni Emmaüs d'ailleurs ! Je n'en avais jamais entendu parler. C'est une assistante sociale de La Roche-sur-Yon qui m'a orienté et trouvé une place ici. Le premier contact avec le responsable a été très bon. Quand un compagnon arrive dans la communauté on lui demande tout de suite ce qu'il est capable de faire : les cuisiniers sont très recherchés, les chauffeurs aussi car peu de compagnons ont le permis. Moi, je gérais un magasin d'alimentation générale en Algérie. Après avoir été magasinier, j'en suis devenu le responsable. Le commerce a fermé, j'ai perdu mon emploi. Je me suis brouillé avec ma famille. Et c'est comme cela que je suis arrivé en France.

Comment s'organise la vie au sein de la communauté ?

Cela se passe très bien. Je suis respectueux vis-à-vis des autres. Quand tu es respectueux, on te respecte. Il y a des règles à Emmaüs, il faut les suivre. Nous sommes une cinquantaine à Rédéné. Nous avons tous eu des problèmes de familles, de santé. Ils ont tous leur place chez Emmaüs. Nous sommes logés, nourris, blanchis. Chacun a

sa chambre. Il y a aussi actuellement 48 bénévoles. Cette aide est très importante pour la communauté.

Cela fait un peu plus de neuf ans que vous êtes ici...

Je suis un des plus anciens ! Depuis quatre ans, je suis en permanence logé sur Quimper alors que les autres compagnons rentrent tous les soirs à Rédéné. Je ne suis pas un responsable d'Emmaüs, mais j'ai des responsabilités ! On compte beaucoup sur moi. Je gère la salle des ventes, je peux accueillir de nouveaux compagnons. Il arrive que des personnes laissent des objets ou des meubles le dimanche en dehors des heures de dépôt, je suis là pour les ramasser. Je centralise aussi toutes les demandes d'aides qui viennent des services sociaux du Conseil général notamment. Je vais quasiment tous les lundis à Rédéné pour en discuter avec les responsables.

Et en dehors de la communauté ?

Je suis plutôt un solitaire. J'apprécie les moments tous ensemble, autour d'un café par exemple, mais sinon en dehors d'Emmaüs, j'aime me balader seul. Surtout au bord de la mer. Douarnenez et sa région, le Cap Sizun sont les plus beaux endroits de Bretagne pour moi ! Le week-end, j'aime bien me faire un resto et ensuite me faire mon petit parcours. C'est mon petit bonheur. Il y a des compagnons qui vont de communauté en communauté, ne restant que quelques mois dans un même endroit. Moi je suis bien ici, il ne me manque rien. Pourquoi je changerais ? ■



Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Quimper

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Merci !

La France a, depuis le 6 mai, un nouveau président de la République : François Hollande.

Avec plus de 58 % des voix, le Finistère a largement contribué à sa victoire avec notamment les voix des Quimpérois et Quimpéroises puisque le score du candidat socialiste atteint 63,5 % sur la ville. Au-delà de ce résultat, nous sommes particulièrement heureux de la participation des Quimpérois à ce vote, démontrant encore une fois leur implication dans un processus démocratique.

La majorité municipale souhaite ainsi remercier les électeurs et électrices qui ont participé ainsi au changement tant souhaité.

Toutefois, avec les élections législatives des 10 et 17 juin il faudra donner une majorité au président pour mettre en œuvre les propositions sur l'éducation, la réforme fiscale, la justice et réussir la transition énergétique.

Pendant ce moment intense d'une campagne nationale, les dossiers quimpérois et de l'agglomération continuent d'avancer. Pôle Max Jacob, centre des congrès, projet transports, parking paysager de la Providence, gare, le calendrier fixé dans le déroulement des opérations est maintenu et nous permettra de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

GROUPE DE LA LISTE « QUIMPER, EN AVANT TOUTE ! »

Demain, quelle gouvernance à l'Hôtel de Ville ?

Une courte majorité de Français a décidé de confier le destin de notre pays à François Hollande. Nous acceptons ce choix, même si nous le regrettons vivement.

Nous l'acceptons parce que rien n'est plus précieux, en ces temps incertains et troublés à l'échelle de la planète, que nos libertés d'opinion, d'expression, d'opposition... qui ont été incontestablement préservées et garanties tout au long du quinquennat qui vient de s'achever.

Nous le regrettons parce que les nombreuses crises (subprimes, dettes souveraines, guerres civiles étrangères...) qui ont marqué le quinquennat, ont été gérées efficacement. Les Français ont été protégés autant que possible. Qui aurait fait mieux ?

Notre Maire a, aujourd'hui, davantage les yeux tournés vers les salons lambrissés et les rouges velours de la capitale que vers les petites choses locales.

À Paris, il conseille, produit des notes, donne des avis... À Quimper, un certain nombre de projets locaux importants sont dans l'expectative, Pôle Max Jacob, Palais de congrès, Projet Ialis, projet transport. Que représentent-ils aujourd'hui à ses yeux ? Aura-t-il le temps d'en prendre soin ? Sera-t-il aussi motivé ?

Bref, à l'heure où nous produisons ces quelques lignes, nous nous interrogeons sur sa gouvernance et sur son implication réelle dans nos projets locaux qui méritent une grande motivation et une grande disponibilité. Affaire à suivre !

GROUPE DE LA LISTE « QUIMPER, NOUVELLES ÉNERGIES »

Unanet e vimp kreñv

Créée il y a deux ans, l'agence Quimper Cornouaille Développement a pour mission le développement économique. C'est un budget important : 1,2 M€ dont 950 000 € venant des subventions quimpéroises. À ce stade, il serait intéressant de pouvoir en évaluer l'action, d'apprécier si cet investissement public produit des résultats pour les entreprises et les emplois.

Nous constatons que la mise en place de cette agence s'est orientée par aspiration du Pays de Cornouaille, vers des études prospectives d'aménagement de territoire plus que vers des actions de créations d'entreprises. À l'heure où paraissent les chiffres du chômage (+9,8% en 2011 en Bretagne, Insee mars 2012), la Cornouaille n'est épargnée ni par la crise ni par les mutations de ses secteurs-phares de l'industrie. Un rapport d'étape, voire une réorientation sont indispensables.

Ne disposant pas d'outils d'appréciation, nous souhaiterions des évaluations ad minima : budget de l'agence = ?, budget alloués aux entreprises, nombre d'emplois créés = ?, nombre de licenciements, nombre de création d'entreprise = ?, nombre de radiations ?, part de l'emploi salarié en Cornouaille = ?, part de l'emploi salarié en Bretagne ?

Bien que notre équipe n'ait pas été favorable à cette structure supplémentaire, consommatrice de crédits de fonctionnement, faisant doublon avec les services économiques déjà existants notamment consulaires et professionnels, nous pourrions être sensibles aux arguments au nom de la devise de Quimper, à condition d'y avoir accès...